

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
1 39 04

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 15 DECEMBRE 2017  
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY****OBJET : Budget Primitif 2018 - Délégation à la Politique de la Ville**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la Politique de la Ville, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

En application de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale, qui a refondu la géographie prioritaire, le Département est signataire des huit contrats de ville 2015-2020, métropolitain ou intercommunaux, intégrant dix-sept communes.

Conformément au cadre départemental d'intervention en politique de la ville, fixé par la délibération n°162 du 17 juillet 2015, il est proposé pour 2018 de confirmer :

- le soutien apporté en fonctionnement aux associations, aux structures et aux actions, à travers les crédits inscrits au titre de l'aide départementale aux contrats de ville (ADCV) et l'aide départementale en fonctionnement de la politique de la ville (ADFPV),
- le soutien apporté en investissement aux projets associatifs, communaux, ou portés par des organismes HLM, nécessaires à la mise en œuvre d'action en faveur des habitants, à travers les crédits inscrits au titre de l'aide départementale en investissement en politique de la ville (ADIPV).

En outre, afin de répondre de manière ciblée à des problématiques repérées comme particulièrement sensibles dans les quartiers politique de la ville, il est proposé de prioriser le soutien, autant technique que financier, à des projets partenariaux et innovants en faveur :

- de l'accès à l'emploi et aux services des publics en QPV à l'exemple du soutien :
  - aux « MOVE », postes d'animateurs auprès de 9 centres sociaux, chargés de remobiliser les « décrocheurs » de l'emploi,
  - au Programme d'Investissement Avenir (PIA) « Impact Jeune » : action renforcée en direction des jeunes sur 3 sites pilotes en QPV (appui technique du Service politique de la ville) – Financement par la délégation Jeunesse.
  - aux Plateformes de Service Public...
- de la prévention de la radicalisation qui est devenue un axe de travail fort, tant par l'implication des services sociaux (avec le référent radicalisation), la participation aux CLSPD-R, que par le déploiement des projets de prévention, stimulé par un appel à projets numérique lancé par le service politique de la ville.

En matière de programmes ANRU (agence nationale de rénovation urbaine), dix-huit projets de rénovation urbaine (PRU) mis en place au plan départemental, devront être finalisés avant le 31 décembre 2018. En parallèle, le travail d'élaboration des nouveaux programmes nationaux de rénovation urbaine (NPNRU) sera engagé en fonction du résultat des études prévues dans le cadre des protocoles de préfiguration de ces programmes, étant rappelé que le Département est signataire de ceux concernant les quartiers de :

- Barriol à Arles, le centre historique de Tarascon,
- la Maille I/le Mercure à Miramas,
- les Aigues-douces/la Lèque, les Comtes/Tassy à Port-de-Bouc, ainsi que le Mas de Pouane à Martigues,
- les Canourgues à Salon-de-Provence,

et qu'il devra se prononcer sur le protocole de préfiguration du NPNRU de la Métropole Aix-Marseille-Provence, comportant un volet d'intervention sur les copropriétés marseillaises en difficulté.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL